

## Politique de développement durable du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Se voulant un modèle de développement durable dans sa région, le CREE s'engage à respecter les principes du développement durable à travers les actions menées par ses employés et son conseil d'administration.

En honorant les énoncés issus de six grands axes, le CREE se positionne comme une organisation écoresponsable et réduira au minimum son empreinte écologique tout en contribuant à l'épanouissement de la collectivité et au respect de la capacité de support des milieux naturels.

### Axe TRANSPORT DURABLE ET RÉDUCTION DES GES

- Sensibiliser tous ses employés et administrateurs à l'importance du covoiturage lors de leurs déplacements;
- Encourager ses employés et administrateurs à adopter des modes de transport actifs entre le travail et la maison et pour les sorties durant le travail, notamment en mettant à leur disposition :
  - une trousse à outils complète avec kit de réparation
  - une pompe à vélo
  - des produits de nettoyage
  - une douche opérationnelle
  - un endroit sécuritaire pour verrouiller les vélos
  - à plus long terme : un ou deux vélos en libre-service
- Maintenir l'abonnement à Communauto et offrir l'abonnement aux nouveaux employés réguliers.
- Considérer sous certaines conditions le télétravail afin de diminuer les émissions de GES.
- Réaliser des événements carbo-neutres et compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) émises par le transport des participants par la plantation d'arbres. Comme moyen de financement, ajouter un frais symbolique de 1\$ aux activités payantes pour la compensation des GES et une jarre à don pour les activités gratuites (avec mention comme quoi la contribution servira à compenser les GES).
- Encourager les déplacements en transports en commun (TC) des employés pour se rendre sur les lieux du travail et des membres du C.A. dans leurs déplacements dans le cadre de leur fonction au CREE. Le refléter dans la politique de déplacements.

### Axe ACHATS ET FOURNISSEURS RESPONSABLES

- Choisir en priorité des fournisseurs locaux et des produits fabriqués en Estrie ou au Québec.
- Choisir des fournisseurs dont la conscience environnementale est démontrée par des actions concrètes.

- Favoriser les produits biologiques, équitables, à contenu recyclé et respectueux de l'environnement.
- Favoriser les entreprises d'économie sociale.

### Axe ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

- Faire suivre aux employés une directive visant à éteindre les ordinateurs et autres appareils électroniques chaque soir, et surtout le weekend.
  - Configurer les ordinateurs de manière à réduire leur consommation (extinction du moniteur, mise en veille de l'ordinateur et arrêt).
- S'assurer d'éteindre en tout temps les lumières dans les pièces non utilisées.
- Organiser une clinique d'isolation des fenêtres (ex. Calfeutrage, pellicules) dans l'édifice et mettre en application nos acquis.

### Axe UTILISATION DURABLE DE L'EAU

- Inciter les employés à utiliser des contenants réemployables pour consommer l'eau, afin de délaissier les produits à usage unique.
- Offrir des pichets d'eau et des verres plutôt que des bouteilles d'eau lors de nos réunions et événements.
- S'assurer de réparer ou d'avertir le propriétaire dans les plus brefs délais de toute fuite d'eau notée dans nos bureaux.
- Lors de la rénovation de la salle de bain, opter pour un robinet et une toilette économiques en eau.
- Faire la promotion de l'économie d'eau potable auprès de l'ensemble des locataires et du propriétaire de l'immeuble.
- Obtenir du propriétaire la permission d'installer un baril de pluie autour de la bâtisse à des fins de démonstration et d'entretien des plantes.

### Axe GESTION SAINES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Réduire à la source en optant pour le réemploi et en limitant l'utilisation de matériel imprimé ou produit physiquement, tout en favorisant l'utilisation d'outils virtuels.
- Éviter l'utilisation de produits non recyclables ou non compostables.
- Atteindre le niveau III de la certification ICI On Recycle.
- Offrir une collecte de petits déchets électroniques et devenir un point de dépôt pour les matières allant à l'éco-centre pour l'ensemble de la bâtisse.
- Sensibiliser les acteurs socio-économiques de l'Estrie à la saine gestion des matières résiduelles, par le biais d'interventions directes, d'informations sur notre site web et de rédaction de mémoires et de communiqués en lien avec l'actualité.
- Faire la promotion dans les environs de notre dépôt de piles usagées Appel@Recycler.
- Encourager nos partenaires, fournisseurs, employés, etc. à adopter des bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles.

## Axe DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉQUITÉ DES EMPLOYÉS

- Offrir un minimum d'une journée de formation par année à chacun de ses employés réguliers.
- Tenir au moins deux activités sociales par année afin d'encourager le sentiment d'appartenance des employés et de permettre à ceux-ci de socialiser.
- À l'embauche de ses employés, donner une chance égale à tous les candidats, et ce sans aucune forme de discrimination.
- Tenir au moins une fois par année une activité festive pour l'ensemble des membres du conseil d'administration afin d'offrir une opportunité de rapprochement entre les employés et les membres du C.A.
- Inviter la collectivité locale à participer à nos Conseils d'administration à titre d'observateurs.
- Offrir des conditions de travail concurrentielles et adaptées aux besoins des employés en favorisant un climat de travail sain et respectueux de l'ensemble des employés.
- Participer à ou initier des projets favorisant le développement durable de la collectivité locale (exemples : le vélo libre-service ou un espace de jardin communautaire).
- Favoriser ou initier la concertation lors du développement de nouveaux projets, notamment par le biais de comités thématiques.
- Maintenir les emplois, notamment en étudiant une variété de sources de financement, incluant l'auto-financement des projets.
- Faire des choix économiques et structurant pour le CREE.

Afin de valider régulièrement le respect des principes adoptés, le CREE dressera un bilan annuel de sa performance.